

Mémoire sur les propositions prébudgétaires de la communauté franco-ontarienne en vue du dépôt du budget 2024 du gouvernement de l'Ontario

Janvier 2024

Recommandation 1

Que le budget 2024-2025 du gouvernement de l'Ontario alloue des fonds suffisants pour la mise en œuvre de l'inclusion de la variable linguistique sur et dans la carte santé.

Recommandation 2

Que le gouvernement de l'Ontario renouvelle sur plusieurs années le Programme d'appui à la francophonie ontarienne et en bonifie le financement à la hauteur de cinq millions de dollars annuellement.

Recommandation 3

Que le gouvernement de l'Ontario mette de l'avant une approche pangouvernementale pour le secteur sans but-lucratif en assignant les responsabilités de ce secteur à un « foyer au sein du gouvernement »¹.

Recommandation 4

Que le gouvernement de l'Ontario finance à la hauteur de 10 M \$ le projet de construction du Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO) pour permettre à celui-ci d'aller de l'avant.

Recommandation 5

Que le gouvernement de l'Ontario reconnaisse le caractère d'université publique de l'Université de Sudbury et finance cette institution vitale franco-ontarienne.

Recommandation 6

Que le gouvernement de l'Ontario se dote d'une nouvelle formule de financement destinée au secteur postsecondaire de langue française et encourageant la collaboration et les partenariats.

Recommandation 7

Que le ministère du Tourisme et de la Culture offre un appui financier de 325 000 \$ à la Place des arts du Grand Sudbury afin d'aider l'organisation dans sa transition vers son nouveau modèle d'affaires.

1

https://theonn.ca/publication/2022-state-of-the-sector-policy-report-french/?mc_cid=1abd872e17&mc_eid=UNIQID

Sudbury, le mardi 30 janvier 2024

L'honorable Peter Bethlenfalvy, M.P.P.

Ministre des Finances

Ministère des Finances

Édifice Frost Sud

7, croissant Queen's Park, 7e étage

Toronto (Ontario) M7A 1Y7

M. Ernie Hardeman, M.P.P.

Président

Comité permanent des finances et des affaires économiques

Édifice Whitney, Salle 1405

99, rue Wellesley O

Toronto, ON M7A 1A2

Objet: Mémoire sur les propositions prébudgétaires de la communauté franco-ontarienne en vue du dépôt du budget 2024 du gouvernement de l'Ontario

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,

Au nom de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) et des 795 760 Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens qu'elle représente, je tiens à vous remercier pour cette occasion de participer par voie de mémoire aux consultations prébudgétaires 2024 de votre comité.

Au fil des dernières années, la population franco-ontarienne a reçu des appuis cruciaux du gouvernement provincial, entre autres par l'entremise du programme d'appui pendant la pandémie et par le Programme d'appui à la francophonie ontarienne. Ce programme a offert un appui précieux à nos organismes sans but lucratif (OSBL) francophones et francophiles, qui offrent des services vitaux à la population, en leur permettant de réaliser des projets qui favorisent le développement communautaire et économique.

Appuyer les soins de santé pour les francophones et allophones: Inclusion de la variable linguistique sur et dans la carte santé

L'ajout de la variable linguistique sur et dans la carte santé permettrait d'identifier de façon probante la langue de service de chaque patiente et patient à chaque point de contact dans le système de santé, tout en permettant de mieux planifier des services linguistiquement concordants là où les ressources sont accessibles. Cette avancée permettrait :

- *une meilleure accessibilité aux soins de santé:*
 - Il est impératif de reconnaître que la barrière linguistique peut entraver une communication efficace entre le personnel de la santé et les patientes et les patients, compromettant ainsi la qualité et la sécurité des soins.
- *une réduction des erreurs médicales:*
 - Une communication claire entre les patients et les professionnels de la santé est essentielle pour éviter les erreurs médicales^{2 3 4 5 6}. L'ajout de la variable linguistique permettra d'éliminer les malentendus liés à la langue de service, réduisant ainsi les risques d'erreurs médicales et améliorant la sécurité des patients et réduira les coûts encourus au système de santé pour mauvais diagnostics, mauvais traitements et les complications qui peuvent s'ensuivre, réduisant ainsi la pression sur le système de santé dû à des besoins de soins résultants d'erreur de communications.
- *une collecte de données probantes et planification des services de santé:*

² Al Shamsi, H., Almutairi, A. G., Al Mashrafi, S., & Al Kalbani, T. (2020). Implications of language barriers for healthcare: a systematic review. *Oman medical journal*, 35(2), e122.

³ De Moissac, D., & Bowen, S. (2019). Impact of language barriers on quality of care and patient safety for official language minority Francophones in Canada. *Journal of Patient Experience*, 6(1), 24-32.

⁴ Hsu, D. A. T., Ménard, A. Scott, M. (2022). Comprendre l'expérience des soins de longue durée des minorités de langue officielle au Canada: état des lieux.

⁵ John-Baptiste, A., Naglie, G., Tomlinson, G., Alibhai, S. M., Etechells, E., Cheung, A., ... Kahn, M. (2004). The effect of English language proficiency on length of stay and in-hospital mortality. *Journal of General Internal Medicine*, 19(3), 221-228.

⁶ Seale, E., Reaume, M., Batista, R., Eddeen, A. B., Roberts, R., Rhodes, E., ... & Tanuseputro, P. (2022). Concordance linguistique patient-médecin et paramètres de qualité et de sécurité des soins chez les bénéficiaires de soins à domicile fragiles admis à l'hôpital en Ontario, au Canada. *CMAJ*, 194(36), E1256-E1266.

- L'identification linguistique des patients permettra leur suivi dans le système, et permettra la collecte de données sur l'utilisation des patients des services de santé à tous les niveaux dans tous les endroits de la province, permettant de planifier les bonnes ressources au bon endroit pour mieux desservir les Ontariens. Ceci tombe parfaitement sous l'un des aspects des accords bilatéraux en santé et donc de la collaboration avec le gouvernement fédéral.

De plus, l'Ontario est une province diversifiée sur le plan linguistique et culturel. En reconnaissant et en intégrant cette diversité dans nos services de santé, nous renforçons le sentiment d'inclusivité et de respect envers toute la diversité au sein de notre communauté. Cela contribuera à une meilleure collaboration entre les professionnels de la santé et les patients, favorisant ainsi des résultats de santé positifs et sécuritaires.

Par ailleurs, le ministère de la Santé a procédé à une étude portant sur l'optimisation de la planification des services de santé en français. Un pan de cette étude porte sur la collecte de données probantes au niveau de la langue. Lors des consultations menées dans le cadre de la conception de cette étude, l'AFO a réitéré l'importance d'y capter la variable linguistique dans et sur la carte santé et de collaborer avec les entités de planification de services de santé en français à sa mise en œuvre.

Recommandation 1

Que le budget 2024-2025 du gouvernement de l'Ontario alloue des fonds suffisants pour la mise en œuvre de l'inclusion de la variable linguistique sur et dans la carte santé.

Une approche par étape, lors de renouvellement et d'application à une carte santé, devrait être envisagée pour être fiscalement responsable. Les coûts initiaux de cette intégration seront largement compensés par les bénéfices à long terme en termes d'amélioration de la qualité des soins, de réduction des coûts liés aux erreurs médicales et la diminution de la pression sur le système de santé dû à des erreurs de communications. Sur la carte santé devrait se trouver la langue de service et dans la carte santé, la langue de service, la langue officielle, et la langue maternelle.

Renouvellement du Programme d'appui à la francophonie ontarienne

Le gouvernement de l'Ontario est un partenaire très important de la communauté franco-ontarienne. Selon les données tirées du dernier sondage annuel d'*Ontario NonProfit Network* sur l'état des organismes sans-but lucratif sur lequel l'AFO est partenaire, on y note année après année qu'un peu plus d'un OSBL franco-ontarien sur quatre a comme premier partenaire financier le gouvernement de l'Ontario.

Nos membres et organismes ont démontré au fil des années et des décennies leur efficacité à fournir de bons services à la population de langue française au nom des gouvernements du Canada et de l'Ontario.

Parmi ses programmes, le Programme d'appui à la francophonie ontarienne (PAFO) fournit une aide précieuse à la vitalité de notre communauté, étant axé sur le soutien des OSBL et des entreprises offrant des services en français, surtout au niveau:

- du renforcement des capacités des organismes et entreprises;
- de la promotion du recrutement et de formation de personnel bilingue; et
- d'offrir des occasions de célébrer et de favoriser la compréhension de la francophonie de l'Ontario.

Depuis sa mise en place, en 2016, le PAFO a financé plusieurs projets répondant aux objectifs énoncés ci haut. Celui-ci se faisait renouveler annuellement, jusqu'en 2021 quand le gouvernement l'a renouvelé sur trois ans, offrant à nos OSBL et nos entreprises l'assurance du soutien du programme.

Alors que plus de la moitié des OSBL franco-ontariennes rapportent avoir observé une hausse de la demande de leurs services au cours de la dernière année, seulement une de ces organisations sur 4 disent être en mesure de répondre à la demande.

En Ontario, nous vivons actuellement une pénurie de main-d'œuvre francophone et bilingue critique. Trois OSBL sur quatre éprouvent des difficultés au niveau du recrutement et de la rétention de la main-d'œuvre⁷. C'est une pénurie qui touche même les services gouvernementaux de ServiceOntario selon un article publié par Radio-Canada⁸. Le recrutement et la formation sont un pan important du PAFO.

⁷ <https://theonnc.ca/publication/2023-state-of-the-sector-survey-policy-report/>

⁸

https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2034388/bilingue-service-ontarien-loi-francais?partageApp=rcca_appmobile_appinfo_android

Chez les organismes sans but lucratif, ce problème est exacerbé par le sous-financement du secteur communautaire par Patrimoine Canadien. Cela rend encore plus importantes les contributions financières disponibles à nos organismes franco-ontariens par l'entremise du PAFO. De plus, le Programme a été créé pour améliorer les services de première ligne et renforcer la capacité des organismes et des entreprises à offrir des services en français.

En cette période de haute inflation et de pénurie de main-d'œuvre, les OSBL franco-ontariennes ont besoin de voir cette collaboration sur le PAFO se poursuivre sur plusieurs années et voir son enveloppe financière être bonifiée à la hauteur des défis qui attendent nos membres. En cette période de renégociation d'ententes fédérale-provinciale sur le financement en matière de langues officielles pour les cinq prochaines années, le ministère des Affaires francophones pourrait, via ces ententes, obtenir un appui fédéral pour contribuer à une hausse du financement du PAFO.

L'AFO a accueilli favorablement l'appel de propositions en vue de la prochaine édition du PAFO, ce qui laisse entrevoir que le programme sera renouvelé. Nous souhaitons que le budget annonce le retour du PAFO sur plusieurs années avec une bonification financière importante, à la hauteur des ambitions du programme.

Recommandation 2

Que le gouvernement de l'Ontario renouvelle sur plusieurs années le Programme d'appui à la francophonie ontarienne et en bonifie le financement à la hauteur de cinq millions de dollars annuellement.

Un foyer au gouvernement pour les OSBL

En Ontario, l'attribution des dossiers liés aux Affaires francophones à un office et ensuite à un ministère a eu un impact considérablement positif sur la collaboration entre la communauté franco-ontarienne et le gouvernement et a livré de nombreux résultats positifs. Le fait que les dossiers des affaires francophones ont été confiés à un « foyer » au sein du gouvernement a permis de faire mûrir et de faciliter grandement cette relation, tout en la rendant plus efficace.

Le secteur sans but lucratif est une force économique très importante en Ontario avec son apport à la hauteur de 65 milliards de dollars au PIB de la province et employant près de 850 000 Ontariennes et Ontariens. L'AFO estime qu'entre 300 à 400 OSBL sont

de gouvernance francophone et qu'un peu moins de 10 % des OSBL de la province se décrivent comme bilingues.

Il nous apparaît dans l'avantage du gouvernement, de l'ensemble des OSBL de la province et de leurs clients que ce type d'organismes compte sur un « foyer » au sein du gouvernement, que ce soit, par exemple, en assignant directement les responsabilités de ce secteur à un ministre associé ou à un adjoint parlementaire, et en assignant cette responsabilité à un sous-ministre adjoint au sein du ministère en question.

Cela permettrait une meilleure communication et coordination des efforts entre le gouvernement et ces organismes, qui ont joué un rôle crucial lors de la période de confinement et lors de la réouverture de la province et du pays.

Recommandation 3

Que le gouvernement de l'Ontario mette de l'avant une approche pangouvernementale pour le secteur sans but-lucratif en assignant les responsabilités de ce secteur à un « foyer au sein du gouvernement »⁹.

Un financement provincial pour appuyer le projet de construction d'un nouvel édifice pour le MIFO

Le Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO) est l'un des plus importants employeurs franco-ontariens avec un peu plus de 300 **employés** et sa contribution à hauteur de **11,9 M \$** au PIB ontarien. C'est une organisation ayant un grand impact sur la vie culturelle et sociale francophone et qui dessert spécifiquement celle de l'ensemble d'Ottawa et de tout l'Est ontarien.

Le MIFO est également une organisation pérenne générant 76% de ses revenus de façon autonome grâce à sa gamme importante de services et de programmes (camps de jour, centre de vie active pour aînés, cinéma, cours, activités, événement, école de musique, galerie d'art, services éducatifs préscolaires et parascolaires, spectacles).

L'édifice du MIFO a besoin de faire peau neuve. Cet espace, conçu dans les années 80, a besoin de rénovations majeures. Le MIFO a également besoin d'agrandir ses espaces. L'édifice actuel pose un danger réel de façon structurelle, l'édifice ayant des besoins

⁹

https://theonn.ca/publication/2022-state-of-the-sector-policy-report-french/?mc_cid=1abd872e17&mc_eid=UNIQID

criants au niveau de la toiture, de la fondation, ainsi que des portes et des fenêtres. Le projet du MIFO vise à :

- remplacer le bâtiment actuel sur la rue Carrière
- quadrupler la superficie des espaces
- élargir l'offre de programmes
- de rendre les lieux plus sécuritaires, accessibles et éco responsables (le toit est en fin de vie)

De plus, victime de son succès, le MIFO a besoin de plus d'espaces pour répondre à la demande de sa clientèle. La ville d'Ottawa compte d'ailleurs sur le projet de construction du MIFO pour son offre de services dans les années à venir.

Le budget total du projet est de 56 millions de dollars. Dans son montage financier, le MIFO demande 10 millions de dollars à la province de l'Ontario et 41 millions de dollars au fédéral. Le gouvernement municipal contribuera également au projet.

Le projet de construction du MIFO est vital pour assurer la pérennité et la croissance de l'espace francophone dans la province, surtout à Ottawa et dans tout l'est ontarien.

En l'absence de programmes de financement provinciaux pour des projets de ce type en ce moment, l'AFO demande l'appui du ministère de l'Infrastructure et du Tourisme, de la Culture et du Sport pour investir 10 millions de dollars dans le projet. C'est une question de pérennité de notre communauté, mais également de développement économique pour l'est ontarien.

Recommandation 4

Que le gouvernement de l'Ontario finance à la hauteur de 10 M \$ le projet de construction du Mouvement d'implication francophone d'Orléans (MIFO) pour permettre à celui-ci d'aller de l'avant.

La mise en oeuvre de la transformation de l'Université de Sudbury

La communauté francophone du Nord et de l'ensemble de la province accorde un soutien indéfectible à l'Université de Sudbury (UdS) et réclame que l'institution puisse offrir à nouveau et rapidement une programmation et respecter ses engagements via sa désignation sous la *Loi sur les services en français*. L'UdS est une institution centenaire qui a, en 2021, modifié sa gouvernance pour devenir la troisième université

de langue française en Ontario. La communauté franco-ontarienne ne fait confiance qu'à cette institution pour procéder à une modernisation de la programmation universitaire de langue française dans le Moyen-Nord.

En plus de son potentiel historique et géographique, elle détient une désignation partielle confirmée par le règlement 398/93 qui lui confère l'obligation d'offrir des services publics en français, notamment en offrant un ou des programmes de premier cycle en langue française menant à un baccalauréat ès arts.

L'Université de Sudbury a répondu à l'appel de la ministre des Collèges et Universités, Jill Dunlop, qui avait demandé à l'institution de se soumettre à un examen organisationnel mené par la commission d'évaluation de qualité l'éducation postsecondaire. En parallèle, l'Université de Sudbury a développé une proposition de plan d'affaires et de proposition de programmes en lien avec sa désignation et son objectif de moderniser la programmation universitaire de langue française dans le Moyen-Nord.

L'AFO félicite d'ailleurs l'Université de Sudbury pour son parcours sans faute confirmant qu'elle respecte les normes de la province et l'excellence de sa gestion financière. Deux experts de renom dans les milieux académiques, l'ancien recteur de l'Université de Moncton, Jacques Paul Couturier, et l'ancienne vice-présidente aux Finances de l'Université de l'Alberta, Phyllis Clark, ont évalué les capacités de l'établissement sous huit critères. L'Université de Sudbury a « satisfait ou dépassé » la norme sur toute la ligne.

La CÉQEP a également décrit l'Université de Sudbury comme « une *start-up* dont le succès dépend de l'investissement et de la disponibilité de fonds publics. »

L'AFO tient également à rappeler les retombées économiques potentielles de 90 M \$ par année que pourrait générer l'institution à maturité.

La déception demeure vive sur la décision de juin dernier du gouvernement de l'Ontario de ne pas financer le projet déposé par l'institution. Un statu quo néfaste sévit toujours sur Sudbury depuis le 1er février 2021, date où la Laurentian University se mettait à l'abri de ses créanciers. Cependant, l'institution travaille à déposer un projet ayant mûri depuis la décision du gouvernement.

Nous demandons que le gouvernement de l'Ontario ouvre le dialogue avec l'Université de Sudbury, écoute les conseils de l'expertise indépendante qu'il a lui-même embauché pour l'éclairer dans sa décision et finance l'institution qui a accueilli le premier lever de l'histoire du drapeau franco-ontarien.

Recommandation 5

Que le gouvernement de l'Ontario reconnaisse le caractère d'université publique de l'Université de Sudbury et finance cette institution vitale franco-ontarienne.

Pour une nouvelle formule de financement dans le postsecondaire de langue française

Présentement, le moment est propice pour revoir le financement du milieu postsecondaire de langue française. Le gouvernement du Canada et ceux des provinces, dont l'Ontario, ont entamé des négociations sur les prochaines ententes quinquennales pour le financement fédéral-provincial, dont au niveau postsecondaire. L'AFO fait d'ailleurs des représentations à cet effet auprès du gouvernement fédéral pour augmenter son financement dans ce domaine.

Réitérant que la gouvernance « par et pour » les francophones est non négociable pour la communauté franco-ontarienne, qu'elle est une bonne politique publique du gouvernement de l'Ontario et qu'il faut appuyer les institutions offrant une programmation en français, l'AFO croit que les formules de financement doivent être adaptées aux réalités et aux objectifs de nos institutions, car c'est l'élément essentiel pour relever le défi de la pénurie de main-d'oeuvre francophone et bilingue.

Avec une formule de financement favorisant les partenariats, l'AFO croit que les institutions pourront améliorer leurs services aux étudiantes et étudiants et bonifier l'accès aux programmes en français, un défi majeur pour notre communauté.

Le gouvernement de l'Ontario souhaite voir plus de collaboration entre nos institutions. Elles sont en accord. Par contre, les formules de financement encouragent la compétition au détriment de la collaboration, sans compter qu'elles ne prennent pas en considération l'aspect minoritaire.

Le prochain budget est une bonne occasion de revoir le financement de nos institutions. Ottawa et Toronto doivent investir davantage dans le postsecondaire de langue française. Le gouvernement de l'Ontario a fait le bon choix de bâtir des universités de langue française. À titre d'exemple, le lancement du programme en éducation de l'Université de l'Ontario français a été un tel succès au niveau des

étudiantes et étudiants domestiques que le ministère a plus que doublé le nombre de places offertes initialement.

L'AFO réitère que les institutions postsecondaires offrant une programmation en français en Ontario sont des outils pour pallier la pénurie de main-d'œuvre francophone et bilingue. La francophonie, en Ontario, c'est 30 000 entreprises et un apport économique au PIB de près de 80 milliards de dollars.

Recommandation 6

Que le gouvernement de l'Ontario se dote d'une nouvelle formule de financement destinée au secteur postsecondaire de langue française et encourageant la collaboration et les partenariats.

Pour un appui à la Place des arts du Grand Sudbury

Construite et ouverte grâce à des contributions financières des gouvernements du Canada et de l'Ontario, de la Ville de Sudbury ainsi que d'une collecte de fonds populaire, la Place des arts du Grand Sudbury a déjà un impact significatif sur la vie sociale, économique et culturelle à Sudbury. Ce, même si elle a été ouverte en pleine pandémie.

Depuis son ouverture, la Place des arts a accueilli près de 300 événements et a vendu 19 000 billets. À ce jour, plus de 30 000 personnes ont mis les pieds dans cet édifice et plus de 30 organisations y ont loué des salles et organisé des événements. C'est un lieu rassembleur réunissant la francophonie et les francophiles, un espace francophone vital pour cette région.

La pandémie de la COVID-19 continue de causer des défis financiers devant être adressés très rapidement. À ses débuts, tout juste avant le début de la pandémie de la COVID-19, la Place des arts a mis de l'avant un plan d'affaires, qui avaient été fournis aux différents paliers de gouvernement lors du dépôt des différentes demandes de subventions. Ouverte en plein confinement, la Place des arts du Grand Sudbury a débuté ses opérations avec un plan d'affaires ne tenant pas en compte les effets de la pandémie sur les habitudes des gens et sur le milieu artistique et culturel. Cette situation, jumelée au changement de la situation socio-économique du centre-ville du Grand-Sudbury, ont fortement contribué à déstabiliser les finances de l'organisation.

Afin de stabiliser son financement, elle a établi des ententes de location annuelle avec

plusieurs grands partenaires qui ont fait de La Place des Arts leur résidence permanente dont la Sudbury Symphony Orchestra, le CTV Lions Children's Christmas Telethon, Jazz Sudbury, Northern Lights Festival Boréal, Happiness is Dancing et Earth Dancers; ces ententes représentent des revenus récurrents stables de près de 90,000 \$.

De plus, la Place des arts a entrepris, avec l'aide financière du gouvernement du Canada, au développement d'un nouveau modèle d'affaires basé sur les nouvelles réalités des dernières années. Le dépôt de ce plan est imminent selon l'administration de la Place des arts.

Finalement, l'équipe de la Place des arts a recadré le fonctionnement de son service de centres d'entreprises, qui n'avait pas atteint ses objectifs. Sans une aide financière du gouvernement de l'Ontario, nous craignons que le déficit engendré par les dernières années deviennent prochainement un boulet que l'organisation ne pourra pas continuer de porter. L'AFO espère compter sur le soutien financier du gouvernement de l'Ontario pour permettre à la Place des arts de mettre en place son nouveau plan d'affaires et assurer sa pérennité pour les années à venir.

Recommandation 7

Que le ministère du Tourisme et de la Culture offre un appui financier de 325 000 \$ à la Place des arts du Grand Sudbury afin d'aider l'organisation dans sa transition vers son nouveau modèle d'affaires.

Je vous remercie pour toute l'attention portée à ce mémoire. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou si vous avez des questions ou des commentaires, je vous invite à contacter l'analyste politique de l'AFO, Carolyn Savoie par courriel à csavoie@monassemblee.ca.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le président,



Fabien Hébert